

JESSICA GRIFFIN  
Technicienne en éducation spécialisée  
École des Petits-Explorateurs

“  
Faites une  
**DIFFÉRENCE**  
dans la vie de  
nos élèves !

LÉA ET TRISTAN  
École Mille-Sports

Centre  
de services scolaire  
Marie-Victorin  
Québec



## Agent de développement - Service des ressources matérielles

Centre de services scolaire Marie-Victorin

13 Rue Saint-Laurent Est, Longueuil, Québec J4H 4B7

1 Poste disponible

Publié le : 11 août 2026

Expire le : 16 août 2026

### DESCRIPTION DU POSTE

**AFFICHAGE À L'INTENTION DU PERSONNEL DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN OU À L'EMPLOI D'UN AUTRE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE OU D'UNE COMMISSION SCOLAIRE SEULEMENT.**

**Vous souhaitez travailler pour une organisation qui a à cœur la réussite de ses élèves tout comme le bien-être de ses employés? Le Centre de services scolaire Marie-Victorin compte sur vous!**

Notre Service des ressources matérielles recherche un agent de développement pour combler un remplacement de congé de maternité à temps plein (35 heures par semaine) d'une durée d'un an.

#### Votre rôle

L'emploi d'agent de développement comporte plus spécifiquement la recherche, l'analyse et le développement d'activités reliées à l'analyse des besoins de formation des entreprises, le développement organisationnel, le développement du support technologique, la révision de processus administratifs. L'agent voit à la planification, la coordination et l'animation de la mise en œuvre d'un plan d'action en lien avec ces thématiques et faisant appel aux ressources internes et externes du centre de services scolaire.

#### Vos responsabilités

- Agir à titre d'expert-conseil auprès de ses clients et de la direction du service, lors d'initiatives de transformation apportant des changements majeurs au sein d'une organisation, notamment :
  - Analyser les impacts humains et organisationnels générés par le changement;
  - Identifier les enjeux potentiels;
  - Définir et mettre en œuvre la stratégie de gestion du changement et une planification adaptée aux besoins de toutes les parties prenantes;
  - Élaborer et faire le suivi des indicateurs de performance en gestion de changement tout au long du projet;
  - Coordonner l'ensemble des activités de gestion du changement tout en assurant la cohérence et l'enlignement de celles-ci avec la stratégie établie et les priorités du service;
- Participer, lorsque requis, à l'élaboration de contenu de formation;
- Assister la direction du service dans la restructuration des activités du service et la révision des différents processus en vue de les optimiser;
- Agir à titre de responsable pour l'ensemble des initiatives en matière d'amélioration continue, de l'identification des besoins jusqu'à la mise en œuvre et au suivi des solutions retenues;
- Assurer la mise en place des processus et des procédures et de leur documentation;
- Représenter le centre de services scolaire auprès des divers partenaires et ressources avec lesquels il entre en rapport; animer les rencontres des spécialistes intéressés; coordonner le travail des groupes concernés par la thématique.

#### Vos forces

- Capacité à mobiliser différentes parties prenantes vers l'atteinte d'un objectif commun
- Grand sens de l'organisation et capacité à travailler avec de courts échéanciers

#### Type d'emploi



Remplacement / Temps plein

Quarts de travail :



Jour

Heures de travail :



35 h/sem.

Emplacement



Hybride

Salaire :



31,06 \$ - 55,04 \$ CAD Taux horaire

Syndiqué :



Oui

#### Documents requis

✓ CV

#### Documents facultatifs

✓ Lettre de motivation

✓ Diplômes / Certificats

✓ Relevé de notes

✓ Évaluation comparative des diplômes

✓ Carte membre d'un ordre professionnel

- Sens politique et vision globale du fonctionnement d'une organisation
- Capacité à influencer et à faire face à de l'adversité

#### **Vos qualifications et votre expérience**

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi
- Réussite à un test de français écrit (rédaction)
- Atout : formation en gestion du changement, telle que l'approche *Lean Six Sigma*
- Atout : expérience démontrée en gestion du changement et en conduite de processus d'amélioration continue

#### **Votre rémunération**

Taux horaire entre 31,06 \$ et 55,04 \$, selon votre scolarité et votre expérience

**Vous avez ce profil? Par votre intérêt, vos compétences et vos connaissances, vous contribuerez à nos nombreux projets, défis et surtout, à notre mission ultime : la réussite de tous nos**

**Postulez sans tarder pour joindre la magnifique équipe du CSS Marie-Victorin, où chaque candidat compte!**

Le CSS Marie-Victorin est engagé dans un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les minorités ethniques et visibles, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent être assistées pour le processus de présélection ou de sélection.

Le personnel du CSS Marie-Victorin est soumis à la *Loi sur la laïcité*. Cette loi prévoit, entre autres choses, l'interdiction pour l'ensemble du personnel de porter un signe religieux et l'obligation d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette loi : [Loi sur la laïcité de l'État](#).

Le CSS Marie-Victorin remercie tous les candidats de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues pour le processus de sélection.

## **AVANTAGES**



Vaste choix de formations pertinentes à la fonction



Remboursement des frais de perfectionnement et de scolarité sous certaines conditions



Rabais variés auprès de partenaires externes



Programme favorisant le bien-être au travail



Possibilité de travailler selon vos disponibilités



Collaboration avec une équipe multidisciplinaire engagée et dynamique



Accès à un programme d'insertion professionnelle (mentorat et autres dispositifs d'insertion)



Accès au programme d'aide aux employés



Participation à la vie étudiante auprès de différentes clientèles



Conciliation travail-famille



Six semaines de vacances, de congés et plusieurs jours fériés (selon la convention collective)



Sept jours de congé pour maladie ou pour affaires personnelles (selon la convention collective)



Autonomie professionnelle dans l'exercice des fonctions



Régime de retraite très avantageux (à prestations déterminées)